

Un gazoduc à 700 millions d'euros passe par la région

Projet. Le tracé de 300 km passe par le sud de la Marne, l'Aube et la Haute-Marne, et fait l'objet d'un débat public.

Environ 700 millions d'euros, c'est le coût du futur gazoduc qui va s'étaler sur 300 km, de Cuvilly dans l'Oise jusqu'à Voisines en Haute-Marne, en passant par les départements de la Marne et de l'Aube. Il est vrai que cette canalisation de gaz naturel est hors norme. D'un diamètre de 120 cm et enterrée à au moins un mètre de profondeur, elle transportera en toute sécurité 15 milliards de m³ de gaz par an, à une pression de 68 bar.

Le projet Arc de Dierrey est mené par GRTgaz, société qui gère le transport de gaz naturel en France, à l'image de ERDF pour le réseau d'électricité. L'approvisionnement énergétique de la France répond à des enjeux stratégiques, Dans ce cadre, la France souhaite diversifier ses fournisseurs et devenir moins dépendante du gaz russe, Dans ce cadre il est prévu de développer des terminaux méthaniers à Dunkerque et au Havre. La Norvège et les Pays-Bas étant aussi de gros producteurs de gaz. Conséquence, il faut densifier le réseau de transport dans la partie nord de la France, ce qui explique ce grand projet qui va concerner la région. Ce gazoduc passe par des stations de compression existantes - Cuvilly dans l'Oise, Dierrey-Saint-Julien dans l'Aube et Voisines en Haute-Marne - distribuant le gaz sur l'ensemble du réseau.

Bref, un vaste chantier qui aura des retombées économiques dans les zones traversées. Ainsi, sur les 700 millions d'investissements supportés par GRTgaz, plus de 200 millions d'euros seront consacrés aux travaux proprement dits. Une belle opportunité pour la filière du bâtiment. Auparavant, il faudra définir le tracé définitif et acheter les terrains. Pour le moment, un fuseau de plusieurs kilomètres de large, dans lequel s'inscrira le tracé du gazoduc, a été défini. Un tracé qui sera affiné au gré des études techniques qui se poursuivent. Un autre élément important va intervenir dans ce dossier, avec le lancement d'une procédure de débat public.

LE DEBAT EST LANCÉ

En effet, la commission nationale de débat public, structure indépendante, a été saisie dans la mesure où il s'agit d'un projet d'intérêt national, à forte dimension environnementale, et d'un coût largement supérieur au seuil des 300 millions d'euros. Patrick Legrand, vice-président de la CNPD et par ailleurs président de la commission particulière Arc de Dierrey, rappelle volontiers que « l'enjeu d'un tel dossier dépasse largement les questions techniques des travaux pour rejoindre des considérations d'ordre sociétal et géopolitique. Le principe du débat public étant de permettre à tout le monde de s'exprimer sur le projet, notamment à l'occasion des nombreuses réunions prévues au cours des mois qui viennent. »

Un site internet, www.debatpublic-arcdedierrey-gaz.org a même été ouvert pour donner des informations et recueillir les avis. « Et à la fin du débat public, des comptes-rendus et des propositions seront transmises à GRTgaz qui aura obligation d'y répondre » précise Patrick Legrand. « Nous sommes d'ores et déjà à l'écoute » confirme Pierre-François Hugon, directeur du projet pour GRTgaz. Côté calendrier, une fois la décision prise de lancement

des travaux, il faudra compter 18 mois de chantier pour une mise en Service en 2013. Le gazoduc sera alors pratiquement invisible, SOUS terre, mais toujours sous surveillance. Des servitudes permettront d'en assurer la maintenance et l'exploitation.

Le chantier devrait générer plus de 200 millions d'euros de retombées pour les entreprises. Patrick Legrand, vice-président de la commission nationale du débat public, sui le dossier Arc de Dierrey.